

Recommandations | 22 novembre 2017

L'assurance qualité des expertises médicales est un processus constant. Afin d'améliorer et de garantir la qualité des expertises, les experts dépendent des retours d'informations.

Le groupe de travail Dommage corporel et réinsertion de l'ASA a élaboré les présents questionnaires d'évaluation d'expertises sur le modèle des documents d'évaluation de Swiss Insurance Medicine. Le logo de la société d'assurance concernée peut être ajouté dans l'en-tête.

La priorité est donnée à l'évaluation des juristes ou des spécialistes de l'assurance, car ce sont eux qui ont demandé l'expertise et qui doivent poursuivre l'évaluation du cas. S'il y a des aspects peu clairs au niveau médical, il est également possible de solliciter le médecin-conseil.

La commission des chefs des sinistres de l'ASA a validé les questionnaires d'évaluation et recommande leur utilisation pour les retours sur toutes les expertises médicales adressées aux experts. Ceux-ci obtiennent ainsi une évaluation nuancée de leur expertise en temps utile.

Télécharger le document
